FEDERATION FRANCAISE DU SPORT AUTOMOBILE LIGUE GRAND EST DU SPORT AUTOMOBILE







9^{ème} Rallye National PEA Centre Alsace 2024

Comptant pour:

la Coupe de France des Rallyes 2025 le Championnat des Rallyes de la Ligue du Grand Est du sport Automobile 2024

REGLEMENT

Version 25 JUILLET 2024

ASA ALSACE - 10 rue de Waldkirch - 67600 SELESTAT

Téléphone: 03.88.74.76.20 Fax: 03.88.74.76.23

Courriel: sport.auto.alsace@gmail.com







9^{ème} RALLYE NATIONAL PEA CENTRE ALSACE

VENDREDI 11 Octobre et SAMEDI 12 Octobre 2024

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : Lundi 2 septembre 2024 Ouverture des engagements : Lundi 9 septembre 2024 Cloture des engagements : Lundi 30 septembre 2024

Parution du road-book: Samedi 5 octobre 2024 dispo de 8h à 12h et de 13h à 15h à l'ESPACE

EUGENE

Dates et heures des reconnaissances : Samedi 5 octobre 2024 de 8h à 19h

Vendredi 11 octobre 2024 de 9h à 16h.

Vérifications Administratives :

Vendredi 11 octobre 2024 de 13h à 17h ESPACE EUGENE à CHATENOIS

Vérifications Techniques :

Vendredi 11 octobre 2024 de 13h15 à 17h15 ESPACE EUGENE à CHATENOIS

Heure de mise en place du parc fermé de départ Vendredi 11 octobre 2024 après les vérifications

techniques

1ère réunion des Commissaires Sportifs : Vendredi 11 octobre 2024 ESPACE EUGENE à 16h30

Publication des équipages admis au départ

et des ordres de départ : Vendredi 11 octobre 2024 à 17h30

Briefing des pilotes : Briefing écrit remis contre émargement lors des

vérifications administratives.

Départ: Vendredi 11 octobre 2024 à 18h00 à CHATENOIS

(Sortie parc fermé)

Samedi 12 octobre 2024 à 7h00 à CHATENOIS

Arrivée du rallye du 1er concurrent : à CHATENOIS à 18h50 le vendredi (voir timing)

à 17h20 le samedi

Publication des résultats partiels et

des heures et ordres de départ de la 2ème étape : Vendredi 11 octobre 2024 au plus tard à 22 h.

Vérifications finales : Samedi 12 octobre 2024 à la fin du rallye Lieu: Ambulances MADER 10, route de Waldkirch

67600 SELESTAT

Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

Samedi 12 octobre 2024, 30' après l'arrivée en parc Publication des résultats du rallye :

fermé du dernier concurrent.

Samedi 12 octobre 2024 à 20h à l'ESPACE Remise des prix:

EUGENE

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile ALSACE, en qualité d'organisateur administratif organise le :

9ème RALLYE NATIONAL PEA CENTRE ALSACE

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue Grand Est le $\ /\ /2024$ sous le N°... Et par la F.F.S.A. sous le permis d'organiser N°.... en date du

Comité d'Organisation

Président : Franck MADER

Membres: Tous les membres de l'ASA ALSACE

Secrétariat du Rallye: ASA ALSACE 10 rue de Waldkirch 67600 SELESTAT

Téléphone: 03.88.74.76.20

Permanences du Rallye

Lieu: ESPACE EUGENE à CHATENOIS

Date: 10 et 11 octobre 2024

Horaire: de 13h00 à 20h00 le 20 octobre et de 6h30 à la fin de l'épreuve le 21 octobre 2023

Organisateur technique

Nom: ASA ALSACE

Adresse: 10 rue de Waldkirch 67600 SELESTAT

Téléphone : 03.88.74.76.20

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la règlementation applicable à l'évenement

Prévu et notamment le titre 1er des prescriptions générales édictées par la FFSA.

1.1P.	OFFICIELS					
	Collège des C. S. :	Président - Membre	Mme THOMAS Maryse M. MARTIN J.Michel M. DELLENBACH Bernard	licence n° 3123/0314 licence n° 27433/0313 licence n° 10854/0323		
		- Secrétaire	Mme HARTL Danièle	licence n° 27116/0322		
	=		M. DAUBIGNE Janick M. MADER Franck M. NASAZZI François	licence n° 6560/1504 licence n° 187546/0323 licence n° 11062/0314		
	Assistant DC Gestion ES Assistant DC Gestion ES Assistant DC Gestion ES	3/6/9	.M DUMAS Frédéric Mme DUPAYS Véronique Mme NASAZZI Delphine	licence n° 188349/0308 licence n° 30612/0323 licence n° 11063/0314		
	Adjoir Directeur de Course délé Adjoir Directeur de Course délé	Directeur de Course délégué à l'ES 2/5/8 Adjoint au DC ES 2/5/8 Directeur de Course délégué à l'ES 3/6/9 Adjoint au DC ES 3/6/9 Directeur de Course délégué 'ES 1/4/7/10 Adjoint au DC ES 1/4/7/10		licence n° 1751/0314 licence n° 242385/0314 licence n° 221403/0308 licence n° 145079/0510 licence n° 3474/1303 licence n 192216/0323		
	Chronométreur Départ ES 2/5/8 Chronométreur Arrivée ES 2/5/8 Chronométreur Départ ES 3/6/9 Chronométreur Arrivée ES 3/6/9/ Chronométreur Départ ES 1/4/7/10 Chronométreur Arrivée ES 1/4/7/10		Mme FAIVRE Sylvie Mme FRANCHI Françoise	licence n° 11039/0421 licence n° 214894/0305		
			Mme HOFFMANN Evelyne Mme THIERY Nathalie	licence n° 252900/0323 licence n° 342012/0308		
			Mme GIETZENDANNER N. M. TSCHOFFEN JM	licence n° 220615/0318 licence n° 196872/0411		
	Directeur de Course Par	c Assistance	M. HECTOR Jean Claude	licence n° 1805/0321		
	Médecin Responsable :		SAMU 67			

Commissaire Technique Responsable :

Commissaire Technique:

M. TENA Emile
M. HAEFFELIN Daniel
M. DERCHE Denis

M. LORRAIN Michel

licence n° 47335 /0305 licence n° 12679 /0322 licence n° 33547 /0314 licence n° 105082/0304

Commissaire Technique :

CT Nouveau départ après abandon

M. BACHOFFNER Marc li
M. HAEFFELIN Daniel

licence n° 232714/0323 licence n° 12679/0322

licence n° 230011/0315

Chargés des Relations avec les Concurrents :

M. NOIRANT Maurice
M. WAMBACH Jean

M. WAMBACH Jean licence n°,
M. VOGEL Bernard licence n°

Chargé des relations avec la Presse

Speaker:

Responsable des Classements Juges de faits : en attente M. HENRY Marc

M. en attente licence n°
M. PEUREUX G licence n°

1.2P. ELIGIBILITE

Le Rallye Centre Alsace compte pour la Coupe de France des Rallyes 2025 coefficient 3, le Championnat des Rallyes de la Ligue du Grand Est 2024

1.3P. VERIFICATIONS

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Les équipages engagés devront se présenter aux vérifications administratives et techniques à l'heure fixée par les organisateurs qui auront lieu ESPACE EUGENE le vendredi 10 octobre 2024 de 13h00 à 17h15 Les équipages, pour un nouveau départ, devront présenter le véhicule aux vérifications techniques le samedi 11 octobre 2024 entre 6h et 7h

Vérifications finales :

Prix de la main d'œuvre pour les : 60€ TTC

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au rallye Centre Alsace doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le 30 septembre 2024

ASA ALSACE 10 rue de Waldkirch 67600 SELESTAT tél: 03.88 74.76.20

Les concurrents s'engageant avant le samedi **23 septembre 2024** (cachet de la poste faisant foi) avec frais de participation obligatoirement joints, bénéficieront d'une réduction de 35€.

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 110 voitures maximum pour l'ensemble des 3 rallyes

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés : MOD

avec la publicité facultative des organisateurs : 500 €

sans la publicité facultative des organisateurs 1000 €

Montant membres ASA (équipage complet) : 400 €

Montant membre ASA (un membre) : 450 €

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Seuls les engagements reçus par courrier à l'adresse indiquée art 3.1.5 P seront pris en compte. Les engagements reçus par FAX ne seront pas pris en compte.

La demande d'engagement devra parvenir à l'ASA avec une copie du permis de conduire de l'équipage et de la licence 2024.

L'organisateur remboursera, avec déduction d'une retenue variable, les droits d'engagements aux concurrents qui, pour des raisons de force majeure, n'auraient pas pu se présenter au départ de la compétition, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par lettre recommandée ;

La retenue sera:

de 30% pour les demandes reçues 8 jours et plus avant la compétition , de 50% pour les demandes jusqu'aux vérifications

Une déclaration de forfait devra se faire par mail à l'adresse de l'ASA : sport.auto.alsace@gmail.com

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1.P VOITURES AUTORISEES

Conforme au Règlement Standard des rallyes FFSA

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

L'assistance sera autorisée uniquement dans ESPACE EUGENE. Les véhicules d'assistance ne pourront y pénétrer que le **vendredi 10 octobre** à partir de 12h et munis de l'autocollant :
« **Assistance** » **avec le n° du concurrent.**

Dans le parc d'assistance il est demandé aux concurrents de respecter l'Art 4.3.2.1 du règlement standard des rallyes FFSA 2024.

ARTICLE 5. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.1. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.2. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier (additif à venir)

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le Rallye Centre Alsace 2024 représente un parcours de 336,11 km.

Il est composé de 4 sections.

Il comporte 10 épreuves spéciales d'une longueur totale de 106,61 km

Les épreuves spéciales sont :

ES 1 PROLOGUE VIGNOBLES - SELESTAT- SCHERWILLER 6,80 km
ES 2/5/8 SAINT NABOR - ROTHLACH 14,92 km
ES 3/6 /9 LES QUELLES 7,35km
ES 4/7/10 BELLEFOSSE - BREITENBACH 11,00km

L'itinéraire et horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.1.1. RALLYE DE DOUBLURE

Les rallyes de doublure sont : 7ème Rallye National VHRS et 2ier Rallye National VMRS

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Rappel : le nombre de passages en reconnaissance dans chaque ES est limité à 3.

6.2.5P. DUREE

Les reconnaissances auront lieu le : Samedi 5 octobre 2024 de 8h à 19h00

le: Vendredi 11 octobre 2024 de 9h à 16h00

ARTICLE 7.P DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA

7.3. CONTROLES DE PASSAGE (CP) - CONTROLES HORAIRES (CH) - MISE HORS COURSE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA

7.6P. PARCS FERMES

7.6.2 Les parcs de regroupement et de fin d'étape sont sous le régime de parc fermé.

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Un classement de fin d'étape, pénalités comprises, sera affiché au plus tard 1 heure avant le départ de l'étape suivante sera établi à l'issue de la dernière ES

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES,

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA

La remise des prix se déroulera le SAMEDI 12 octobre 2024 à **20h** PARC EUGENE. Le montant des primes versées sera basé sur le montant d'engagement réellement payé

Répartition des Prix:

	PREMIER		DEUXIEME		TROISIEME		QUATRIEME		CINQUIEME
SCRATCH	500 Euros	1 coupe	300 Euros	1 coupe	200 Euros	1 coupe			
CLASSES de 1 à 2 partants	250 Euros	1 coupe							
De 3 à 6 partants	300 Euros	1 coupe	150 Euros	1 coupe					
De 7 à 10 partants	350 Euros	1 coupe	200 Euros	1 coupe	150 Euros	1 coupe			
Plus de 11 partants	400 Euros	1 coupe	300 Euros	1 coupe	200 Euros	1 coupe	100 Euros	1 coupe	50 Euros

NOTA;

Les primes (Classe) seront indexées par rapport au montant de l'engagement effectivement payé

Le Parc d'Assistance sera accessible à partir de 12h le vendredi 11 octobre 2024 et devra être impérativement libéré pour 12h le dimanche 13 octobre 2024.

En dehors de ces jours et de ces horaires, aucun véhicule et aucune personne ne pourra pénétrer dans cette enceinte privée sous peine de mise hors course de l'équipage engagé à cette épreuve.

Un seul véhicule d'assistance par voiture de course sera autorisé à accéder au Parc Assistance. AUTOCOLLANT obligatoire.

FEDERATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE LIGUE DU GRAND EST







DEMANDE D'ENGAGEMENT

9^{ème} Rallye National PEA CENTRE ALSACE

Vendredi 11 et Samedi 12 octobre 2024

Le présent bulletin d'engagement doit parvenir au comité d'organisation au plus tard le :

7 OCTOBRE 2024 (le cachet de la poste faisant foi)

à l'adresse suivante :

ASA ALSACE - 10 rue de Waldkirch - 67600 SELESTAT Accompagnée des droits d'engagements.

Je joins à la présente, par chèque à l'ordre de l'ASA ALSACE, la somme prévue à l'article 3.1.11.1P du règlement particulier

Les mandats postaux ne sont pas acceptés.

TOUTE DEMANDE INCOMPLETE OU NON ACCOMPAGNEE DES DROITS D'ENGAGEMENT SERA CONSIDEREE COMME NULLE.

Il est rappelé qu'un licencié ne peut en aucun cas s'engager à la même date à deux épreuves différentes. En signant le présent règlement, le concurrent et les conducteurs reconnaissent avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve et d'engagent à s'y conformer, de même qu'aux règlementations générales applicables (y compris des contrôles anti-dopage).

Il certifie l'exactitude des déclarations au dos de cette feuille.

DEMANDE D'ENGAGEMENT 9ème Rallye Centre Alsace MODERNE

A remplir avec soin et à retourner avant le :

7 octobre 2024 à : Asa ALSACE 10 Rue de Waldkirch 67600 SELESTAT

	PIL	OTE		COPILOTE	
Nom:					
Prénom :					
Adresse :					
Code Postal :					
Ville :					
Date de Naissance :					
Lieu de Naissance :					
N° de Permis :					
Délivre-le :					
A:					
N° de portable :					
E-mail: Obligatoire pour la confirmation d'engagement					
N° de la licence :					
Code ASA:					
ASA:					
VOITURE : Marque :	ris connaissance du rè le jour de l'épreuve et q 'un traitement automatis n demander la rectifica cochez ici :	N°:Titu eglement de l'épreu que les renseigneme sé dans le respect de tion si nécessaire.	ve et en accepter toutes le ents portés sur la demande la loi Informatique et liber Si vous ne souhaitez pas	es conditions, certifient être e e soient exact. tés du 6/10/1978. Vous pouve	ez
-ioint un chèque de	DOUL MA DAMCIDA	ition à l' ordre de l	'ASA ALSACE		
•			'ASA ALSACE		
-joint un chèque dehit àLeSignature Pilote :		obligatoire de l		copilote :	